

Les dépenses de prestations famille sont plus élevées en Allemagne et dans les pays nordiques

En 2014, les prestations famille-enfants représentent 2,4 % du PIB dans l'UE-28 et dans l'UE-15. Elles dépassent les 3 % du PIB dans les pays du nord de l'Europe (Danemark, Finlande, Suède) ainsi qu'en Allemagne et au Luxembourg. Les pays du sud de l'Europe (Italie, Grèce, Espagne, Portugal) ainsi que les Pays-Bas et la plupart des nouveaux membres consacrent au risque famille-enfants un effort sensiblement inférieur à la moyenne UE-15. La France, l'Autriche et l'Irlande se situent au niveau de la moyenne européenne (graphique 1).

Les différences de niveau de dépenses entre pays doivent être interprétées en tenant compte de leur situation démographique. La proportion de jeunes de moins de 20 ans est la plus élevée en Irlande (28 %) suivie par la France (25 %), tandis qu'elle est la plus faible en Italie (19 %) et en Allemagne (18 %). L'Allemagne occupe ainsi la deuxième position, après le Luxembourg, en matière de montant de prestations par jeune : 6 100 en standard de pouvoir d'achat (SPA) par jeune contre 3 400 en moyenne dans l'UE-15.

Cette comparaison est cependant incomplète : certains pays passent davantage que d'autres par le système fiscal pour accroître le revenu disponible des familles (quotient familial en France, exonérations fiscales à hauteur des besoins de l'enfant en Allemagne, etc.). Or, ces montants ne sont pas retracés dans les dépenses de prestations (annexe 1). De plus, le niveau élevé de prestations dans certains pays comme l'Allemagne ou le Royaume-Uni est en partie lié à une entrée tardive dans le système éducatif, ce qui induit un besoin de financement plus important de la garde des enfants de moins de 5 ans.

L'accueil de jour des enfants représente une part croissante des dépenses destinées aux familles

En 2014, en moyenne dans l'UE-28, les deux tiers des prestations famille-enfants sont versées en espèces : les allocations familiales représentent 47 % des dépenses et les indemnités de congé maternité ou de congé parental 11 %. L'Espagne et les pays scandinaves versent majoritairement des prestations en nature (plus de 60 % en Espagne et au Danemark, plus de 50 % en Suède et en Finlande), liées le plus souvent au service d'accueil de jour des enfants. Dans l'UE-15, la part des prestations liées à l'accueil de jour des enfants s'est accrue, de 12 % en 1996 à 17 % en 2014, dans un contexte européen favorisant l'investissement dans les services de garde. En effet, le Conseil européen s'est fixé comme objectif en 2002 de mettre en place à horizon 2010 des structures

d'accueil pour 90 % au moins des enfants entre l'âge de 3 ans et l'âge de la scolarité obligatoire.

Un « effort relatif » en faveur des familles plutôt en baisse dans la majorité des pays européens

Dans les six pays étudiés, la diminution du poids des moins de 20 ans dans la population pèse plus ou moins nettement sur l'évolution des dépenses. Néanmoins, pour les périodes considérées, les différences de dynamique des dépenses d'un pays à l'autre sont moins dues à l'évolution démographique qu'à l'évolution de la politique familiale.

Dans la période qui précède la crise (1996-2007), les prestations famille-enfants diminuent de 0,6 point de PIB en Suède (graphique 2), à partir d'un niveau relativement élevé (3,3 % en 1996). En Espagne et en Italie au contraire, l'augmentation importante de l'« effort relatif en faveur des jeunes » (prestations par jeune relativement au PIB par habitant) entraîne une hausse des dépenses en part de PIB, à partir d'un niveau initialement faible (moins de 1 % de PIB en 1996). Entre 1996 et 2007, l'effort relatif par jeune est également en légère hausse en Allemagne, où les allocations familiales sont augmentées en 1999 par le gouvernement Schröder.

Entre 2008 et 2009, le PIB diminue dans tous les pays de l'UE-15, ce qui induit une hausse mécanique de la part des dépenses dans le PIB. Les prestations famille participent par ailleurs à la stabilisation des revenus, mais la tendance s'inverse dès l'année suivante. Entre 2009 et 2013, les dépenses du risque famille-enfants diminuent dans la plupart des pays de l'UE-15 (HCF, 2013). Au Royaume-Uni, les économies budgétaires sont réalisées via un ciblage accru des prestations (prime à la naissance réservée au premier enfant, allocation parent isolé limitée à cinq ans, réduction ou suppression des allocations pour les plus aisés) et une réforme du « *child benefit* » en 2013, qui réduit ou supprime certaines allocations familiales en fonction du revenu. L'effort relatif est également réduit en Espagne notamment du fait de la suppression de la prime à la naissance en 2011.

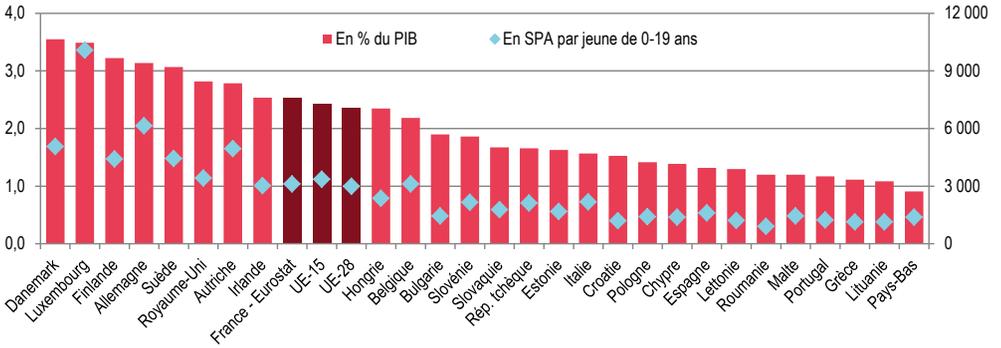
L'effort relatif envers les familles continue toutefois d'augmenter en Allemagne après 2009, poursuivant la dynamique enclenchée avant la crise (mise en place du congé parental d'éducation). Cet effort se traduit notamment par l'augmentation du montant versé lors d'un congé parental et des allocations familiales. Les allocations sont également augmentées en Suède. En Italie, l'introduction en mai 2014 d'une prime mensuelle à la naissance pour les ménages modestes se traduit par une hausse de l'effort relatif. Enfin, en France, l'effort relatif pour les moins de 20 ans est relativement stable depuis 2009 (fiche 15).

Pour en savoir plus

> Haut Conseil de la famille (HCF), « Les aides aux familles », annexe 5, 9 avril 2013.

Graphique 1 Prestations du risque famille-enfants en 2014

Prestations en % du PIB (axe de gauche) et en SPA par jeune (axe de droite)

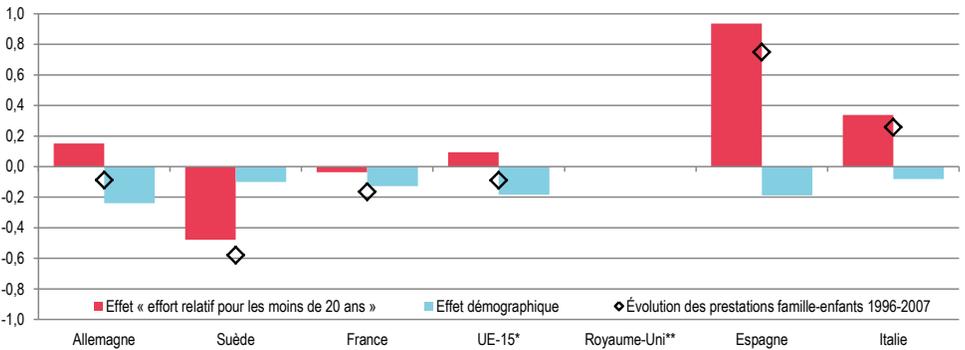


Note > Depuis l'édition 2016, les crédits d'impôts sont comptabilisés en sus des prestations dans le champ SESPROS. La mise en place différenciée de cette nouvelle méthodologie peut limiter la comparabilité des données (annexe 1).
Source > Eurostat-SESPROS.

Graphique 2 Décomposition de l'évolution des prestations du risque famille-enfants en Europe

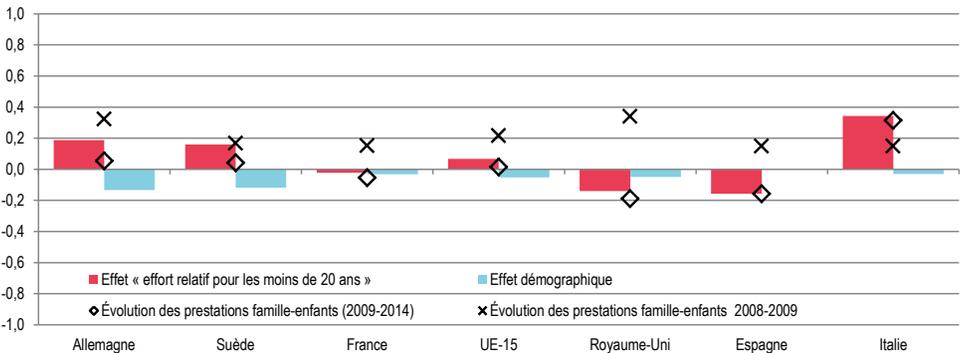
Avant la crise : 1996-2007

En points de PIB



Depuis la crise : 2008-2014

En points de PIB



* Pour 1996-2007, moyenne UE-15 hors Grèce et Royaume-Uni, évolution 1996-2006 pour le Danemark (rupture de série en 2007).
 ** Évolution 1996-2007 non disponible.

Lecture > Entre 2009 et 2014 en Allemagne, la hausse des dépenses de famille de 0,1 point en parts de PIB se décompose de la façon suivante : +0,2 point de PIB du fait d'un « effort social relatif pour les moins de 20 ans » accru de 2009 à 2014 et -0,1 point du fait des évolutions démographiques (diminution de la part des moins de 20 ans dans la population totale). La formule de décomposition des dépenses est décrite en annexe 3.

Sources > Eurostat-SESPROS.